

# Que dit le nouveau protocole sanitaire bientôt testé dans les écoles primaires de dix départements ?



Des écoliers de Saint-Lô, commune située dans le département de la Manche. Photo d'illustration. Archives Ouest-France

Dix départements vont expérimenter le nouveau protocole sanitaire à l'école, consistant à ne plus fermer une classe dès le premier cas positif et à tester tous les élèves, isolant seulement les cas positifs. Leur liste a été dévoilée samedi. En quoi consiste cette mesure ? Quand rentre-t-elle en vigueur ? On vous répond.

« **Bonjour, en quoi consiste le nouveau protocole sanitaire appliqué dans dix départements et quand va-t-il entrer en vigueur ? Que se passe-t-il si un élève est positif au Covid-19 ?** », nous demande Jean-Baptiste, de [Rennes](#). [Ouest-France vous répond](#).


Le ministère de l'Éducation nationale veut expérimenter un nouveau protocole sanitaire dans les écoles. Un protocole consistant à tester tous les élèves d'une classe s'il y a un cas de [Covid-19](#) et à isoler seulement les cas positifs, a annoncé [Jean-Michel Blanquer](#),

mardi 28 septembre, à [Franceinfo](#) . Dix départements vont expérimenter cette fin des fermetures de classes.



**franceinfo**  @franceinfo · 28 sept. 2021




DIRECT  Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports est l'invité du 8h30 franceinfo



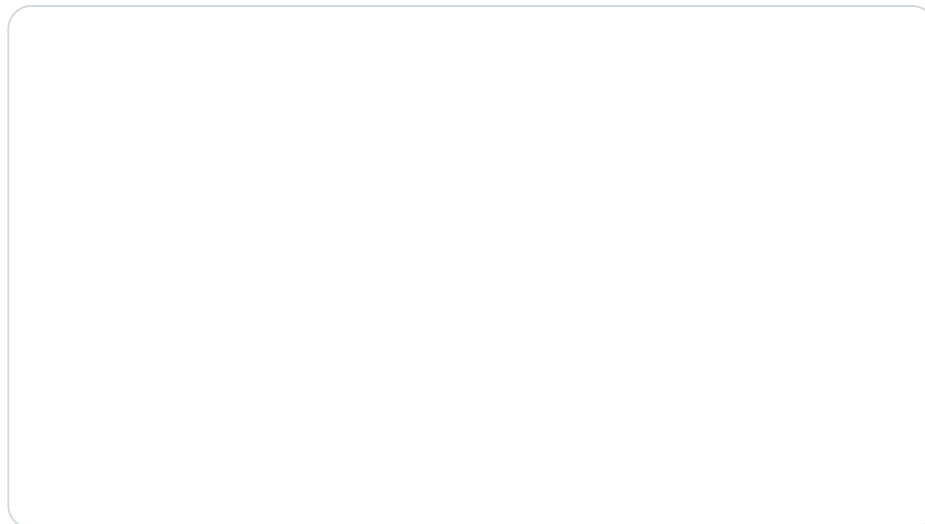
Radio 

[francetvinfo.fr/en-direct/radi...](https://francetvinfo.fr/en-direct/radi...)



Télé canal 27 

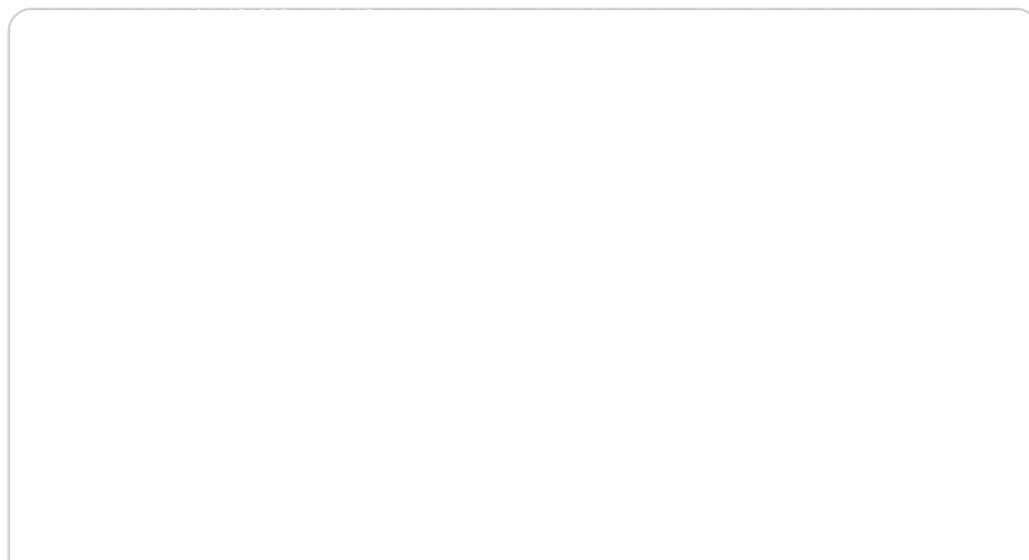
[francetvinfo.fr/en-direct/tv.h...](https://francetvinfo.fr/en-direct/tv.h...)



**franceinfo** 

@franceinfo

Protocole sanitaire dans les écoles : "Nous lancerons une expérimentation dans une dizaine de départements. A chaque fois qu'il y a un cas positif, nous testerons toute la classe, et les cas positifs rentreront à la maison", indique Jean-Michel Blanquer



8:37 AM · 28 sept. 2021



13 13 Partager ce Tweet

[Tweetez votre réponse.](#)

« On est évidemment très attentifs à ce que dit le Conseil scientifique, et donc on va prendre en compte cet avis, en lançant une expérimentation dans une dizaine de départements. L'expérimentation consiste, à chaque fois qu'il y a un cas positif, à tester toute la classe et à ne renvoyer à la maison que ceux qui sont positifs », a indiqué le ministre de l'Éducation. « On verra si cela change vraiment la donne. Mais donc ça ne fera pas une différence gigantesque avec ce que nous faisons actuellement », a-t-il ajouté.

Sont concernés par cette expérimentation : [l'Aisne](#), [l'Ariège](#), [la Côte-d'Or](#), les [Landes](#), la [Manche](#), le [Morbihan](#), la [Moselle](#), le [Rhône](#), le [Val-d'Oise](#) et le [Var](#), a précisé le ministère de l'Éducation nationale samedi 2 octobre, confirmant une information du [Parisien](#).

**Lire aussi :** [Covid-19. Qui prend en charge les tests des enfants s'il y a un cas dans une classe ?](#)

Quand ce nouveau protocole va-t-il entrer en vigueur ?

Pour le moment, la date de la mise en place de ce nouveau protocole n'est pas encore fixée. Cette expérimentation va dans le sens d'un avis rendu mi-septembre par le Conseil scientifique qui préconisait un dépistage systématique et hebdomadaire du Covid-19 à l'école primaire pour n'isoler que les cas positifs.

Cinq de ces dix départements tests font partie [des 47 pour lesquels le masque n'est plus obligatoire à l'école](#) depuis le lundi 4 octobre. Il s'agit des territoires où le taux d'incidence est inférieur à 50 cas pour 100 000 habitants de façon continue, [conformément à ce qu'avait annoncé Gabriel Attal, le 22 septembre](#).

54 départements devront continuer avec le masque à l'école, là « **où une circulation élevée de l'épidémie est constatée** ». À l'inverse, si le masque ne sera plus obligatoire pour les élèves des territoires concernés, il le restera pour les professeurs et les personnels.

**Lire aussi :** [Covid-19. Les tests deviennent payants à partir du 15 octobre : serez-vous concerné ? On vous répond](#)

Et si les parents refusent le test pour leur enfant ?

Dans le cadre de cette expérimentation, si des parents refusent le test, l'enfant « **sera considéré comme positif, justement pour ne pas avoir accepté le test**, a précisé le ministre de l'Éducation, [Jean-Michel Blanquer](#). **C'est typiquement un des problèmes posés par ce type d'expérimentation. Mais on va le faire quand même.** »

Actuellement, le protocole en vigueur prévoit qu'un cas de Covid-19 dans une classe en primaire entraîne sa fermeture. Pour les contaminations au collège ou au lycée, seuls les élèves cas contacts non vaccinés doivent s'isoler une semaine.

Sur le nombre de classes fermées en raison de l'épidémie de Covid-19, le ministre a indiqué que celui-ci était « **descendu en dessous de 2 000 classes fermées, ce qui est évidemment un assez bon chiffre puisqu'on était montés au-dessus de 3 000, 3 500 même** ».

Jeudi 30 septembre, 1 692 classes étaient fermées à cause de l'épidémie de Covid-19, soit 0,32 % des classes du pays, selon le ministère de l'Éducation nationale.